



HAL
open science

La maîtrise du territoire chilien au XIXème siècle : de la définition des frontières à la domination des hommes

Nathalie Jammet-Arias

► To cite this version:

Nathalie Jammet-Arias. La maîtrise du territoire chilien au XIXème siècle : de la définition des frontières à la domination des hommes. 2007. halshs-00389780

HAL Id: halshs-00389780

<https://shs.hal.science/halshs-00389780>

Preprint submitted on 29 May 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nathalie Jammet

Université de Nantes
C.R.I.I.A. Paris X- Nanterre
Nathalie.jammet@laposte.net

Maître de conférences

La maîtrise du territoire chilien au XIXème siècle : de la définition des frontières à la domination des hommes

Résumé :

Au Chili, l'indépendance politique souleva de nouveaux enjeux en terme de définition et d'aménagement du territoire. Dans un premier temps difficile à définir, par manque de connaissances ou de reconnaissances des frontières, le territoire chilien a fait l'objet dans la deuxième moitié du XIX ème siècle d'une politique officielle d'aménagement du territoire. Les premières initiatives _ pour la création d'un réseau ferré, de compagnies de vapeurs, pour l'installation des lignes télégraphiques _ sont dues à des initiatives privées et aux efforts de deux Américains, W. Wheelwright et E. Meiggs. Néanmoins, l'Etat cautionna vivement ces projets en prêtant des garanties et peu de temps après participa directement à tous ces progrès, reflets de la modernité. Les politiques publiques avaient pour objectif l'intégration des provinces suspectes, l'Araucanie et les provinces de l'Extrême Nord, par la présence de nombreux fonctionnaires, l'établissement de bases militaires et par le développement de transports publics répondant à des objectifs stratégiques évidents. Le but de ces efforts était naturellement la *chilénisation* de l'ensemble de territoire national.

MOTS CLES

TERRITOIRE- CHILI- FRONTIERE- AMENAGEMENT- CHILENISATION

La maîtrise du territoire peut être comprise de différentes façons. D'une part, la domination de l'Homme sur les éléments naturels et d'autre part, la domination politique aussi bien vis-à-vis des pays frontaliers que dans le pays lui-même, c'est-à-dire l'intégration des différentes régions et de leurs habitants au territoire national.

Dans le cas du Chili, le premier point est important car c'est un pays qui a une géographie fantasque¹, il est tout en longueur avec presque 5.000 km de côtes, bordé par une des chaînes montagneuses les plus hautes du monde et composé de très nombreux îles et îlots. Le pays a aussi connu au cours de son histoire plusieurs épisodes catastrophiques liés à la colère des forces telluriques : tremblements de terre, éruptions volcaniques et raz de marée vinrent régulièrement détruire ce que l'Homme avait construit.

Avec l'arrivée des Espagnols, une autre lutte s'est amorcée, celle des conquistadors contre les Indiens. Si les Espagnols ont rapidement soumis les peuples du nord et ceux de la Vallée centrale, qui étaient déjà sous le joug des Incas, ils ne parvinrent pas à assujettir les Indiens du Sud, les Araucans, qui mirent en échec les forces de Pedro de Valdivia. Les incursions des Araucans en territoires sous juridiction espagnole furent nombreuses et les conquêtes dans le sud restèrent fragiles. Au XVIIIème siècle, les accords signés entre les

¹ Benjamín Subersaceaux, 2005, **Chile o una loca geografía**, Santiago de Chile, Editorial Universitaria, 2a ed.

chefs indiens et les autorités espagnoles permirent néanmoins une stabilisation de la frontière sur le fleuve Bío Bío, au sud de Concepción².

L'indépendance politique souleva de nouveaux enjeux en terme de définition et de maîtrise du territoire. La politique de l'Etat chilien s'est orientée principalement vers trois axes : le déploiement de l'Etat par le développement de l'administration civile, judiciaire et militaire, la mise en place et l'accroissement du réseau de communications et la *chilénisation* du territoire national.

La première obligation de l'Etat national fut de définir clairement les frontières de son territoire ce qui était difficile car il existait peu de données géographiques sur le Chili. Pour y remédier, des scientifiques étrangers furent engagés pour dresser de nouvelles cartes et l'Etat essaya d'établir un bureau des statistiques afin de recenser la population et les richesses du pays. Même si l'idée de compter les hommes fut très présente à partir de l'indépendance, dans les faits, les recensements furent difficiles et leurs résultats peu fiables à cause du manque de personnel pour les mener à bien et des réticences de la population qui craignait la levée de nouveaux impôts et l'enrôlement dans les milices.

Les premiers essais constitutionnels ne faisaient pas mention du territoire sur lequel ils s'exerçaient. Ce n'est qu'en 1822 que des précisions furent apportées. Le territoire chilien aurait pour limites naturelles : l'océan Pacifique, les Andes, le Cap Horn et le Désert d'Atacama, un territoire auquel venaient s'ajouter quelques îles.

Les constitutions suivantes, 1823, 1828, 1833 offraient des précisions sur les découpages administratifs. Le nombre des *provincias* passa de trois en 1818 à six en 1823, huit en 1828, quinze en 1856 et vingt-trois à la fin du XIXème après l'annexion de l'Araucanie (avec la création des provinces de Cautín et de Malleco) et de l'Extrême Nord (avec la création des provinces de Tacna, de Tarapacá et de Antofagasta). Par ailleurs, le terme de province regroupait des réalités diverses car il existait de profonds déséquilibres entre elles, en terme de population, de structures et de dynamisme économique³.

Le découpage de plus en plus fin du territoire, en particulier dans la vallée centrale, entraîna aussi une augmentation de la représentation de l'Etat grâce au nombre accru du personnel administratif ainsi qu'à l'établissement de tribunaux et de bases militaires.

En effet, l'administration uniforme de la justice qui était un point fortement défendu par les Indépendantistes, une des bases de l'idéal révolutionnaire _ « *todos los ciudadanos son iguales ante la ley* » _ rendait nécessaire l'augmentation du personnel de la Magistrature dans les provinces. Dans les premières années de l'ère républicaine, une seule Cour d'Appel fonctionnait à Santiago alors que les autres villes ne comptaient que des tribunaux consulaires et ne disposaient que de juges d'instance. Plus tard, des Cours d'Appel furent créées dans les principales villes et la présence d'un ou de deux juges de première instance devint obligatoire dans chaque province.

Les hauts fonctionnaires, étaient généralement nommés par le Chef de l'Etat sauf dans la constitution libérale de 1828 qui établissaient des Assemblées électorales responsables de l'élection de tous les fonctionnaires. L'augmentation progressive du nombre des fonctionnaires dans les régions alla de pair avec une certaine moralisation de la fonction publique. A partir de 1833, les carrières de l'administration et de la Magistrature se libérèrent des contingences politiques et devinrent plus stables. Alors que dans les premiers temps après l'Indépendance, la fonction publique fut accaparée par les notables ou les représentants des

2 La ville de Valdivia et l'île de Chiloé étant des possessions espagnoles, l'Araucanie formaient donc une enclave dans la colonie.

3 En 1856, la province de Santiago avait 272.499 habitants, Coquimbo, 10.589 et Magellan, qui était une colonie pénitentiaire, 153 habitants. Vicente Perez Rosales, 1910, **Ensayo sobre Chile**, Santiago de Chile, Barcelona, p. 161.

intérêts économiques locaux qui sans formation véritable, s'improvisèrent fonctionnaires, le ministre Diego Portales normalisa les carrières de l'administration en instaurant des concours et des examens. Ce nouveau mode de recrutement était mis en place pour que l'accès à la Fonction publique soit fait sur la base d'un niveau minimum de connaissances et d'une moralité sans faille.

En outre, la défense du territoire était une autre obligation de l'Etat et, dans ce but, Bernardo O'Higgins voulut créer une armée professionnelle dont les chefs auraient une formation homogène et de qualité grâce à leur passage par l'Académie militaire et l'Académie de Marine. Le décret de création de l'Académie militaire précise que :

« la classe des cadets est abolie.(...) Il doit être compris qu'à compter de ce jour, il n'y a pas d'autres façons pour devenir officier que celle qui consiste, à acquérir au préalable les connaissances nécessaires et indispensables à cette fonction distinguée. »

L'objectif de ces nouvelles institutions était de créer un Etat-major qualifié, prélude à une armée organisée et subordonnée à l'Etat. Poursuivant le même dessein, D. Portales, Ministre de la Guerre en 1830, limogea et fit exiler les principaux chefs militaires chiliens des guerres d'indépendance, ceux qui auraient pu, par leur prestige personnel, rassembler les opposants et tenter une prise de pouvoir. Pour faire contrepoids à l'Armée dont il se méfiait, le Ministre créa aussi la Guardia Nacional, composée de tous les citoyens en âge de porter les armes qui devaient en fin de semaine se réunir pour des manœuvres. Ce service militaire avant l'heure permit une diffusion des valeurs de l'Etat et de ses symboles parmi la population urbaine. Par ailleurs, Portales considérait que la géographie du Chili rendait nécessaire l'existence d'une marine de guerre pour faire face à d'éventuelles attaques étrangères mais aussi pour renforcer la présence de l'Etat dans les territoires, il écrivait :

« D'autre part, il est nécessaire, à mon avis, que le Gouvernement soit toujours en contact (...) avec les peuples par le biais d'un navire de guerre. Cela leur inspire du respect et de la gratitude si on leur expose cette mesure sous l'angle de la protection. »

Ainsi, les tâches assignées aux forces armées étaient vastes et allaient de la réponse à des conflits extérieurs à une forme de dissuasion et de contrôle à l'intérieur des frontières. Les premiers gouvernements républicains durent aussi faire face au *bandolerismo*, qui affecta particulièrement les campagnes chiliennes pendant les années de conflits entre Royalistes et Indépendantistes. Après la disparition des frères Pincheira en 1833, le phénomène perdit en vigueur mais resta néanmoins jusqu'à la fin du XIXème siècle un des fléaux ruraux⁵.

Après la Guerre du Pacifique, l'armée chilienne fut réformée par le général de brigade E. Körner sur le modèle de l'armée prussienne. L'Armée devint une école du peuple où beaucoup de Chiliens apprirent à lire et à écrire et où la discipline, l'autoritarisme et le nationalisme exacerbé étaient de rigueur. L'institution militaire, comme l'administration avant elle, perdit son caractère aristocratique et obéit à une volonté de rationalisation. On requérait des officiers un savoir-faire et des connaissances théoriques. La réforme de l'armée a été accompagnée d'une modification de la répartition des forces sur le territoire. Celui-ci fut divisé en plusieurs zones militaires ce qui conduisit à une plus grande visibilité des forces de l'ordre. La loi imposant le service militaire, promulguée en 1900, facilita aussi la diffusion sur l'ensemble du territoire national des valeurs de la République car le service militaire était toujours effectué loin des contrées d'origine.

Ces efforts militaires ne furent pas vains car au cours du XIXème siècle, le Chili fit face à plusieurs conflits armés : guerre contre la Confédération formée par le Pérou et la Bolivie, bombardement des côtes chiliennes par l'armée espagnole, Guerre du Pacifique. L'Armée fut également utilisée pour soumettre la Province libre d'Araucanie, achevant ainsi brutalement l'unification territoriale du pays. Les succès militaires du Chili dans le nord,

4 Lettre de Diego Portales du 17 avril 1832, notre traduction.

5 Seule la création d'un corps de gendarmerie, en 1896, permit son éradication.

l'annexion de l'île de Paques ainsi que la signature du traité avec l'Argentine en 1881, contribuèrent aussi à modifier les frontières du territoire national.

Parallèlement à l'augmentation de ses représentants, l'Etat chilien encouragea et parfois lança de grands projets de travaux afin d'améliorer les communications.

Le réseau routier fut, jusqu'en 1830, extrêmement faible (trois routes carrossables seulement dont deux reliant Valparaíso et Santiago et une autre reliant Santiago et Concepción). Afin de pallier cette faiblesse, une Direction des routes, canaux, ponts et chaussées fut créée, en 1842. Malgré cela, les progrès furent lents car l'Etat s'investit peu dans ce domaine qui, jusqu'en 1870, dépendait essentiellement des communes et des provinces. Avec l'annexion des provinces du Nord après la Guerre du Pacifique, l'Etat chilien consentit de gros efforts financiers pour relier Santiago à toutes les villes importantes du pays et, souhaitant une homogénéité dans les critères de construction, il fit élargir plusieurs routes jugées non conformes aux critères chiliens dans la Province de Tarapacá.

Même si le réseau routier resta médiocre, le Chili réalisa pourtant une révolution des transports qui consista en la création et l'essor de lignes régulières de bateaux à vapeur et de chemin de fer.

Par un décret de 1835, le gouvernement chilien accorda à l'audacieux entrepreneur américain, William Wheelwright, l'exclusivité de la navigation à vapeur dans les eaux du Pacifique, pour une période de dix ans (exclusivité reconduite jusqu'en 1850). En 1838, il créa la Pacific Steam Company, dont les navires parcoururent de façon régulière la côte pacifique dès 1840. Par la suite, des compagnies nationales, furent fondées : en 1864, la Compañía nacional de vapores puis en 1870, la Compañía chilena de vapores qui se réunirent en 1872, sous le nom de Compañía sudamericana de vapores⁶. Cette dernière resta très liée à l'Etat chilien qui en était l'actionnaire majoritaire : transport des troupes et munitions, cabotage de port en port étaient dans les obligations de la compagnie contrairement à la Pacific Steam qui était jugée plus rapide car elle ne mouillait que dans les grands ports.

De plus, le Chili qui se voulait résolument progressiste se devait de posséder un réseau ferroviaire pour réunir différentes villes de l'intérieur. Les premières lignes de chemin de fer furent construites grâce à l'investissement massif de sociétés privées et répondaient uniquement à des besoins économiques, en particulier le transport des minerais jusqu'aux ports d'embarquement. La première ligne de chemin de fer du Chili, la ligne Copiapó-Caldera, créée en 1852 à l'instigation de Wheelwright et de propriétaires de mines, s'inscrivait parfaitement dans cette logique. Pendant tout le XIXème siècle, le réseau du nord du pays resta très anarchique car il était constitué de multiples tronçons de ce type. Néanmoins, l'Etat imposa des règles en matière de concession, de tarifs et de trafic tout en se réservant la possibilité de racheter les lignes. En 1884, un Département des Chemins de Fer fut fondé ce qui correspondit à un plus grand engagement de l'Etat dans la construction de nouvelles lignes au sud de Santiago. Le développement du réseau devait permettre des avancées vers la zone de la Frontière puis faciliter la soumission de l'Araucanie.

Ainsi, contrairement au chemin de fer du nord, majoritairement privé, les chemins de fer du sud appartenaient principalement à l'Etat. Les raisons pouvaient être d'ordre économique, les régions du sud étant jugées moins riches, mais aussi d'ordre stratégique car le chemin de fer du sud, comme le chemin de fer longitudinal, construit au début du XXème siècle, correspondaient à une volonté de domination des populations « à risques ». Le train fut aussi un moyen de transport très utilisé pendant les dernières campagnes électorales du XIXème siècle ce qui étendit considérablement la portée de tels événements et contribua à rehausser le prestige à la fonction présidentielle.⁷ La révolution des transports était perçue

6 La CSAV, qui existe toujours, a été très critiquée après le 11 septembre 1973 car elle mit à la disposition de la junte militaire des navires qui furent ensuite utilisés comme centres de détention et de torture.

7 J. M. Balmaceda fit 24 voyages dans le pays pendant son mandat, essentiellement grâce au chemin de fer.

comme révélatrice de la réussite du pays, une impression accentuée par les succès militaires et le boom du salpêtre.

En outre, l'Etat s'engagea dans la mise en place des services de la poste et des télégraphes. Dès 1818, O'Higgins prêta une attention particulière au transport de la correspondance et il essaya, au milieu de grandes difficultés politiques et économiques, de fonder un service postal grâce aux lignes de diligences. Cependant, ce n'est qu'après 1850, que le service fut normalisé grâce au développement des routes et des moyens de transports, à l'adoption de l'affranchissement et aux accords signés avec d'autres pays d'Amérique du Sud.

Le télégraphe, comme les chemins de fer, fut à l'origine un progrès venant du secteur privé. La première ligne relia Santiago et Valparaiso en 1858. De son côté, l'Etat chilien favorisa la création d'un réseau télégraphique public, nécessaire à l'administration. En 1879, le Maire de Valdivia demandait des fonds à l'Etat pour prolonger la ligne publique⁸. Il soulignait :

« la nécessité d'intégrer les provinces de l'Extrême-Sud au mouvement général du pays ».

En 1890, le réseau public possédait quarante-huit bureaux et couvrait plus de 2.500 km. Les compagnies privées, les Télégraphes transandins et la Société des télégraphes sud-américains, ne desservaient que les grands centres urbains, pour un tarif supérieur.⁹

Enfin, les premières lignes téléphoniques furent installées au Chili en 1880 mais ne furent utilisées dans les premiers temps qu'à des fins militaires ou officielles.

Tous ces progrès, la création d'une fonction publique et la révolution des transports et des communications, permirent un plus grand contrôle sur les populations, en particulier dans les provinces toujours suspectes de l'Araucanie ou de l'Extrême Nord. L'Etat chilien mit en œuvre une politique de *chilénisation* de tout le territoire sous sa juridiction mais procéda de façon différente suivant les régions.

Dans le cas de l'Araucanie, la *chilénisation* resta malgré tout superficielle et le Gouvernement chilien préféra rompre les structures de la société mapuche en introduisant de nombreuses colonies étrangères, à qui on laissa, par contre beaucoup d'autonomie : religion, enseignement, architecture, coutumes (les colonies allemandes qui existent encore aujourd'hui en témoignent).

La démarche de l'Etat fut très différente vis-à-vis des provinces du Nord. Dans ces dernières, l'Etat chilien voulut lutter contre la barbarie que représentaient pour lui les populations indiennes mais aussi substituer les valeurs chiliennes, telles qu'elles étaient reconnues par l'élite intellectuelle et politique, aux valeurs qui avaient été préalablement imposées par le Pérou et la Bolivie. Dans un premier temps, il y eut une tentative pour convaincre les populations de l'excellence chilienne en envoyant dans ces régions de nombreux fonctionnaires et en installant de façon précoce les signes ostentatoires de la modernité : chemin de fer, télégraphe, amélioration de l'aspect des villes, mesures sanitaires. Force est de constater que la *chilénisation* fut plus offensive dans ces régions où l'enseignement (en particulier l'enseignement de l'histoire nationale car les héros nationaux chiliens étaient en grande partie les héros de la Guerre du Pacifique), les fêtes (*Fiestas patrias*, fête de la Tirana), la religion, les critères architecturaux, les noms des rues étaient imposés depuis Santiago avec une force particulière.

D'après le traité de Ancón signé en 1883, le Pérou perdait définitivement la province de Tarapacá et cédait au Chili, pour une durée de dix ans les villes de Tacna et de Arica qui devaient ensuite, par un plébiscite, choisir à quel pays elles seraient rattachées. Dans les faits,

8 La ligne s'arrêtait à Lebu.

9 Néanmoins, dans les régions du Nord, le télégraphe public fonctionnait mal et était essentiellement réservé à l'usage officiel ce qui obligeait les particuliers à se tourner vers les compagnies privées. Archivo nacional de Chile, Fonds Ministerio de lo Interior, vol.1599, f.26.

le plébiscite fut ajourné plusieurs fois, les deux parties ne parvenant pas à s'entendre sur les conditions que devaient remplir les électeurs¹⁰. Plus le plébiscite devenait imminent, plus l'Etat chilien devenait omniprésent dans tous les domaines sociaux à tel point que la politique de *chilénisation*, dans un contexte d'essor du nationalisme, atteignit la société civile où se développèrent des organisations paramilitaires, connues sous le nom de *ligas patrióticas*, au début du XXème siècle.

La maîtrise du territoire était un défi pour l'Etat chilien après l'Indépendance, un défi qui fut relevé et qui, grâce à une organisation institutionnelle précoce, à l'essor des communications et à la politique de *chilénisation* permit une véritable structuration du pays tout en conduisant, à défaut d'une libre adhésion des nouvelles régions au projet national, à une domination des hommes.

10 Par le Traité de Lima signé en 1929, Tacna redevint péruvienne et Arica resta chilienne.

